

Pour toutes questions :

Inscriptions scolaires / cantine/ études:

espace-famille@ville-meulan.fr

Facturation:

regie@ville-meulan.fr

Vie scolaire et périscolaire:

scolaire-resp@ville-meulan.fr

Centre de loisirs (IFAC):

adl.meulan@utidf.ifac.asso.fr - 01 34 74 23 62



Démarches famille

2026-2027

À compter de la rentrée de septembre 2026, les inscriptions à la restauration scolaire et à l'étude dirigée pour l'année scolaire 2026-2027 sont à réaliser **UNIQUEMENT** en ligne depuis votre Espace Citoyen (accessible aussi depuis le site de la ville).

Site IFAC



Tarifs cantine



Menus de la
restauration



SCANNEZ MOI

Pour accéder à l'Espace famille

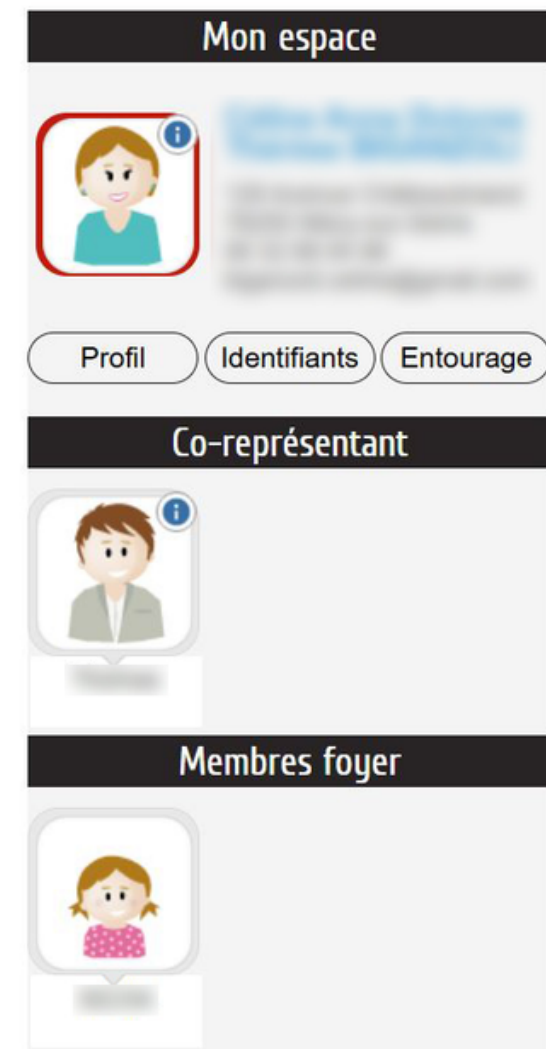
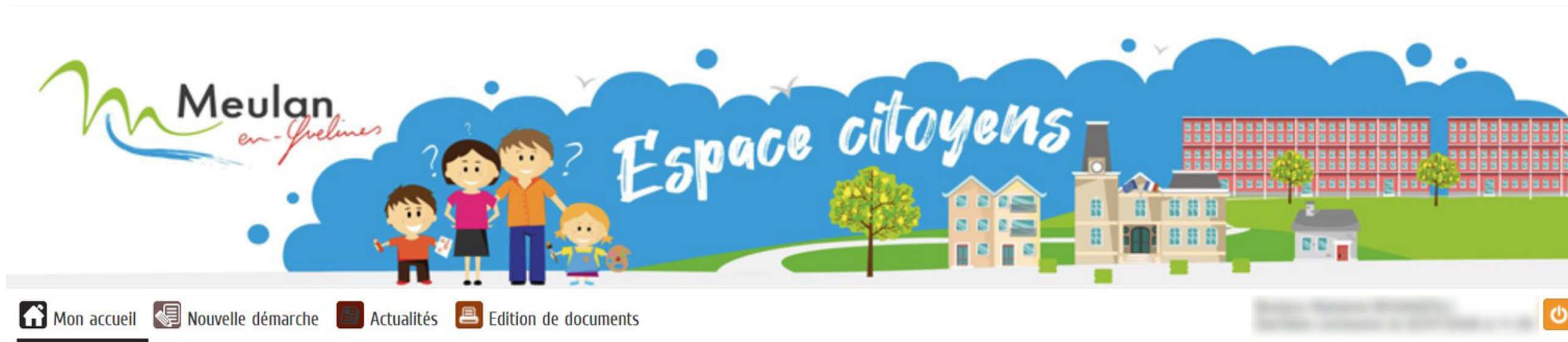


Mairie de Meulan - 10 place Brigitte-Gros - 78250

Tél. 01 30 90 41 41 - mairie@ville-meulan.fr

www.ville-meulan.fr

Si votre Espace citoyens est désactivé, veuillez contacter espace-famille@ville-meulan.fr



Mon tableau de bord



Ma famille



Démarches



Étape 1 : Mettre à jour les informations de votre famille

Avant toute inscription, vérifiez que les informations de votre foyer sont à jour.

- Coordonnées (**adresse, téléphone, e-mail**)
- Responsables légaux et composition familiale
- Personnes autorisées à récupérer votre enfant



→ Cette étape est obligatoire avant de poursuivre.

Étape 2 : Créer ou mettre à jour mes revenus / QF

Si votre QF est déjà valide pour l'année en cours, aucune démarche n'est nécessaire.



Si besoin, mettez à jour votre Quotient Familial pour bénéficier d'un tarif adapté.

- Rendez-vous dans la rubrique « Mes QF / Revenus »
- Munissez-vous de votre avis d'imposition

Étape 3 : Compléter le dossier administratif



Depuis la rubrique « Dossier administratif », complétez ou mettez à jour votre dossier en déposant un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**.

→ Votre dossier sera vérifié par le Guichet d'Accueil Unique. Vous recevrez un e-mail une fois la validation effectuée.

Étape 4 : Effectuer les réservations ou modifications

Une fois votre dossier validé, réalisez les réservations ou modifications pour chaque enfant.

- Restauration scolaire (réservation obligatoire et annulation possible 5 jours avant)
- Étude dirigée (**ouverture fin août**)



→ Sans réservation, aucun accueil ne pourra être assuré.

Étape 5 : Mettre à jour le dossier santé, vérifiez et complétez les informations médicales de votre(vos) enfant(s).

- Allergies
- Régime alimentaire
- Informations médicales utiles



→ Contactez le service Vie Scolaire en cas de PAI ou de situation particulière.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, veuillez réinitialiser votre mot de passe en cliquant sur « Mot de passe oublié ».